

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00207

Numéro SIREN : 898 281 019

Nom ou dénomination : 2JN ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2023 sous le numéro de dépôt 3159

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL 2JN ELEC Néant *

Adresse de l'entreprise RUE FERDINAND DE LESSEPS 04700 ORAISON

Número SIRET *

8	9	8	2	8	1	0	1	9	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 9

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	17 455	6 433	11 022	7 609	
	Immobilisations financières *(1)	040	042					
Total I (5)		044	048	17 455	6 433	11 022	7 609	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	2 981		2 981	1 571	
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	1 014		1 014	60	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	14 546		14 546	12 399
		Autres * (3)	072	074	33 870		33 870	4 442
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	12 606		12 606	14 042	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II		096	098	65 017		65 017	32 514
	Total général (I+II)		110	112	82 472	6 433	76 039	40 123

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124	124				
	Réserve légale	126	126	1 000			
	Réserves réglementées*	130	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	12 500			
	Report à nouveau	134	134	133			
	Résultat de l'exercice	136	136	(2 258)		13 633	
	Subventions d'investissement	137	137				
	Provisions réglementées	140	140				
	Total I		142	142	21 375		23 633
Provisions pour risques et charges	154	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164	8 741		6 796	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	16 505		2 908	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	25 835		6 786	
	Produits constatés d'avance	174	174				
Total III		176	176	54 664		16 490	
Total général (I + II + III)		180	180	76 039		40 123	

RENOVIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 655
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	25 000	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 2JN E.L.E.C		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[3 1 1 2 2 0 2 2]		[3 1 1 2 2 0 2 1]					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
			} services *		217		218		164	211		59	603
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226		6	500		2	000	
	Autres produits					230			41			2	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		170	751		61	605	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		62	411		28	829	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		(1)	410		(1)	571	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		87	528		12	861	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	514	244		736			628		
	Rémunérations du personnel *					250		12	436		2	574	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		4	743		2	455	
	Dotations aux amortissements *					254		4	242		2	191	
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262		73			5	
			} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260							
Total des charges d'exploitation (II)						264		170	759		47	972	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(8)			13	633	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280							
	Produits exceptionnels					290							
	Charges financières					294							
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300		205				
			} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348							
	Impôts sur les bénéfices *					306		2	045				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		(2)	258		13	633	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312				314		2 258	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		2	045				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330		205					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251							
			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. tredecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies C)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Divers ZFA NG dont (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352				354		8
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370				372		8	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2JN ELEC

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	8
Déficits de l'exercice		860	8
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	8

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 384
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	2 384
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	1 265
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 265
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	31 804
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	25 927
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2JN ELEC				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	1	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	1	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	164 211	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	164 211	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	11	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	6 500	
Variation positive des stocks				111	1 410	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	30	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	7 951	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				121	113 902	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	36 038	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	73	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	150 013	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	22 149
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	22 149	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	164 211	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022	
Date de cessation			186			
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</p>						

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 9 8 2 8 1 0 1 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2JN ELEC

ADRESSE (voie)

RUE FERDINAND DE LESSEPS ZA LES BOUILLOUETTES

CODE POSTAL

04700

VILLE

ORAISON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	4 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	6 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SCH

Dénomination

SC SNEC

N° SIREN (si société établie en France)

821145182

% de détention

40.00

Nb de parts ou actions

4 000

Adresse :

N°

Voie

ZA LES BOUILLOUETTES

Code postal

04700

Commune

ORAISON

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

HIRSELJ

Prénom(s)

JULIEN

Nom marital

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

3 000

Naissance :

Date

170193

N° Département

04

Commune

DIGNE LES BAIN

Pays

FR

Adresse :

N°

6

Voie

ROUTE DU CAMPING

Code postal

04160

Commune

CHATEAU ARNOUX ST AUBAN

Pays

France

Titre (2)

M

Nom patronymique

BOURDIN

Prénom(s)

JORDAN

Nom marital

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

3 000

Naissance :

Date

240696

N° Département

04

Commune

MANOSQUE

Pays

FR

Adresse :

N°

Voie

RUE FERDINAND DE LESSEPS

Code postal

04700

Commune

ORAISON

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 76 038.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 164 210.87 Euros et dégageant un déficit de 2 258.05- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 546	14 546	
Impôts sur les bénéfices	2 044	2 044	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 826	6 826	
Groupe et associés	25 000	25 000	
TOTAL	48 416	48 416	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 505	16 505		
Personnel et comptes rattachés	1 715	1 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	578	578		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 290	1 290		
Groupe et associés	25 835	25 835		
TOTAL	45 922	45 922		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		10 000		10 000

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 100
Dettes fiscales et sociales	1 036
Total	6 136

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE			5 100.00
31/12/2022 BI 2023001 MCA		5 100.00	
42820000 CONGES A PAYER			956.69
31/12/2022 BI Provisions pour congés payés		956.69	
43820000 ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.			79.79
31/12/2022 BI Provisions pour congés payés		79.79	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES			205.00
02/02/2022 OD 6409783169 FV STATION GENANT	135.00		
03/02/2022 OD 6429182190 FV STATION GENANT	35.00		
08/02/2022 OD 6419911148 FV STATION GENANT	35.00		

2JN ELEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000.00 euros
Siège social : ZA LES BOUILLOUETTES
RUE FERDINAND DE LESSEPS
04700 ORAISON
898 281 019 RCS MANOSQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Section 1 – A l'issue de l'exercice N-1, le compte de capitaux propres de la société s'établissait ainsi :

- Capital social : 10 000.00 euros
- Réserve légale : 1 000.00 euros
- Autres réserves : 12 500.00 euros
- Report à nouveau : 132.88 euros

Situation nette : 23 632.88 euros

Section 2 – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2 258.05 euros de la manière suivante :

Dotation aux réserves

- Aux autres réserves, soit - 2 500.00 euros.

Au report à nouveau : 241.95 euros

Section 3 – A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 10 000.00 euros
- Réserve légale : 1 000.00 euros
- Autres réserves : 10 000.00 euros
- Report à nouveau : 374.83 euros

Situation nette : 21 374.83 euros

Section 4 – Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'au cours des deux derniers exercices, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme,
La Gérance**

